



**LA DIRECTION DE L'ESPACE PUBLIC  
RECRUTE**

**UN TECHNICIEN VOIRIE – RÉSEAUX, CHARGÉ DES  
CONCESSIONNAIRES (H/F)  
(Cadre d'emplois des techniciens territoriaux, catégorie B)**

Au sein de la Direction de l'Espace Public, sous la responsabilité du chef de service Voirie et Réseaux Divers, vous assurez la programmation et la maintenance des travaux de voirie, ainsi que le phasage et le suivi des travaux de renouvellement des réseaux concessionnaires sur le territoire de la commune nouvelle.

**Activités principales :**

- Encadrer les travaux d'entretien dans le cadre du bail voirie avec analyse des besoins et établissement de l'estimation ;
- Contrôler les travaux, analyser les décomptes et les propositions de paiement ;
- Recueillir les désordres, les hiérarchiser et faire des propositions d'intervention ;
- Instruire techniquement les arrêtés de circulation pour des travaux ;
- Coordonner et suivre les interventions des concessionnaires ainsi que le programme de renouvellement de leur réseau ;
- Suivre les travaux d'investissement et d'aménagement des voies communales ;
- Suivre le bon déroulement du marché d'entretien des fontaines ;
- Accompagner le responsable « Eclairage public » dans l'établissement et le suivi du nouveau bail d'entretien d'éclairage public de la Commune Nouvelle.

**Profil :**

De formation supérieure, idéalement en travaux publics ou réseaux, vous avez une expérience significative similaire au sein d'une collectivité territoriale. Reconnu pour vos capacités relationnelles, vous savez vous adapter à différentes situations dans le milieu professionnel et travailler avec des interlocuteurs variés. Rigoureux et très organisé, vous avez de bonnes compétences techniques et vous maîtrisez le suivi de travaux ainsi que le contrôle des entreprises et des concessionnaires de réseaux.

**Lieu :**

Basé au centre administratif de Saint-Germain-en-Laye (situé à 10 min. du RER ligne A et de la gare routière).

**Rémunération :**

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais de transports en commun à hauteur de 50% + possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale du CNAS, de la Mutuelle et du régime de prévoyance.

Recrutement ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels, en vertu de l'article 3-2 de la loi du 26/01/1984.

**Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par mél à :**  
Monsieur le Maire

**[recrutement+technicienconcessions@saintgermainenlaye.fr](mailto:recrutement+technicienconcessions@saintgermainenlaye.fr)**